

**Association « Pour St Pierre du Perray »****L'Ecole 4 Saisons assassinée****EDITORIAL** Chers Habitants de St Pierre du Perray,

La **fermeture du Groupe scolaire 4 Saisons** à l'initiative de M. Vérots, a été **votee au Conseil municipal** du 08 déc. 2022 par une majorité d'élus. **Seules les 3 élues de notre Groupe d'opposition « J'aime St Pierre du Perray »** et une élue d'un autre groupe d'opposition **ont voté « contre » cette décision funeste**. Tous les autres élus, par leur vote POUR ou leur silence, sont responsables de ce massacre.

En effet, la fermeture de cette école de 16 classes entraîne la **dispersion de 300 enfants sur les autres groupes scolaires de la ville** à la rentrée prochaine, au mépris de l'intérêt des enfants et des familles, avec le risque à court terme d'avoir **des classes surchargées**. Un changement d'école est perturbant pour un enfant et peut jouer sur sa scolarité. Certains sont affectés plus loin de leur domicile. Le Maire M. Vérots et l'adjointe au scolaire Mme Caux avaient promis que les copains ne seraient pas séparés, mais la commission des dérogations du 19 janvier 2023 a prouvé le contraire. **De nombreuses dérogations n'ont pas été accordées et des parents se rendent compte qu'ils ont, une fois de plus, été trompés.**

Cette décision a été prise par M. Verots et les élus majoritaires, **sans aucune concertation**, ni avec les représentants de parents d'élèves, ni l'opposition municipale, ni la commission scolaire, ni les enseignants, tous mis ainsi au pied du mur.

Le motif invoqué pour justifier la fermeture de cette école était **financier**, en lien avec l'augmentation des coûts de l'énergie. Mais comme je l'avais annoncé en Conseil municipal du 08 déc. 2022, un bouclier tarifaire à l'intention des collectivités a été mis en place par l'Etat, qui vient grandement amortir ces augmentations. De plus, les bases fiscales vont augmenter de 7%, donc plus d'argent va rentrer dans les caisses de la commune. Aujourd'hui, **l'argument financier ne tient plus.**

D'autant que la municipalité veut nous entraîner dans des dépenses excessives : volonté de reprendre les équipements sportifs aujourd'hui gérés par l'Agglomération GPS (dépenses supplémentaires dès 2024 2025), de nouvelles embauches (+ 700 000 € pour la masse salariale), des dépenses somptuaires en voitures neuves,...

**Cette fermeture d'école n'est pas justifiée et doit être remise en cause.** Battons-nous pour nos écoliers aux côtés des parents d'élèves.

Fidèlement vôtre.

**Catherine Aliquot-Vialat**, Présidente de l'Association

Maire de St Pierre du Perray de mars 2014 à juin 2020

Elue municipale

**M. Verots ment au Directeur Académique de l'Education Nationale (DASEN)**

Dans un courrier adressé au DASEN le 21 oct. 2022, afin de tenter de justifier la fermeture de l'Ecole 4 Saisons, **M. Vérots affirme que la nouvelle Ecole St Exupéry de 16 classes aurait été construite pour la future ZAC de Villeray, un mensonge éhonté.**

L'école St Exupéry a été décidée en 2012 et financée pour la ZAC La Clé de St Pierre.

M. Verots le sait d'autant plus :

- ✓ qu'il était Président du SAN91 en 2012, et a monté avec l'EPA Sénart ce dossier de ZAC la Clé de St Pierre.
- ✓ qu'il a écrit un courrier au Préfet le 23 nov. 2022, en supprimant ce passage mensonger, car le Préfet possède tous les dossiers de création des ZAC !

Ainsi, il a menti au DASEN, dans un courrier administratif officiel, afin de recueillir un avis favorable pour son projet insensé de fermeture de l'Ecole 4 Saisons.

Retrouvez tous ces documents sur notre site internet !

Après 2 ans de COVID nous avons besoin de gaieté et de convivialité en cette période de fin d'année. Très peu d'illuminations et aucun vœux à la population, notre ville était la plus triste de l'agglomération GPS. Zouhouroi Ferblantier  
Élue municipale



Si vous partagez nos idées, rejoignez-nous,  
**Adhérez ou faites un don à notre Association - bulletin sur notre site internet**  
tél. 06 75 98 40 45 Email : c.aliquotvialat@free.fr

[www.facebook.com/c.aliquotvialat](https://www.facebook.com/c.aliquotvialat)[www.pour-st-pierre-du-perray.fr](http://www.pour-st-pierre-du-perray.fr)

<p>Achats et location de véhicules neufs par la municipalité :</p> <p>Décision du Maire le 04 juillet 2022 : engagement d'un marché de 465 193 € pour des véhicules neufs, 2° décision du Maire le 14 décembre 2022 : marché d'acquisition de nouveaux véhicules pour 326 312 €, soit un <b>total de 800 000 € pour des véhicules neufs en 2022.</b></p> <p>Quand on voit que M. Verots justifie la fermeture définitive de l'école des 4 Saisons de 16 classes pour faire des économies, et dans le même temps qu'il engage des contrats pour 800 000 € de véhicules neufs, on réalise que <b>les enfants ne sont pas la priorité de cette municipalité.</b></p>	<p>Pour faire des économies d'énergie, ils n'ont qu'à réduire le chauffage dans les classes vides !</p> <p>Pas besoin de fermer l'école des 4 Saisons.</p>
<p><b>Le projet fou de la Municipalité</b>, prévoit de <b>déplacer les Associations</b> actuellement accueillies à l'Espace Gainsbourg, à la Pagode et l'Espace Johnny Hallyday (ancienne mairie), <b>dans les locaux de 4 Saisons.</b></p> <p>Le problème, outre le fait majeur d'obliger les enfants à changer d'école, est que les salles de 4 Saisons ne sont pas adaptées pour toutes les Associations (musique, tennis de table, danse,...). <b>Des travaux importants seraient nécessaires</b> et ne pourraient être démarrés qu'en juillet, une fois les enfants en vacances. <b>Certaines Associations risquent de se trouver sans salle à la rentrée de sept. 2023.</b></p> <p>Les décisions sont prises de manière impulsive et marquent l'amateurisme de cette municipalité. Tout est fait dans le désordre. Il faudrait d'abord construire un nouveau Centre pour les Associations, puis les transférer dans ces locaux neufs. Les bâtiments anciens pourraient alors être vendus ou réhabilités. L'école des 4 Saisons resterait ainsi ouverte et les enfants ne seraient pas déplacés !</p>	<p>Au cours du mandat 2014-2020, nous avons mis en veille la Caisse des écoles afin de limiter les frais de gestion dans l'intérêt des élèves.</p> <p><b>Pour plaire à certains</b>, M. Verots avait promis de la réactiver.</p> <p>Une fois élu Maire, il fait le contraire et fait voter la dissolution de la Caisse des Ecoles.</p> <p><b>Force est de constater qu'il a trahi sa parole, une fois de plus...</b></p>
<p>Comment peut-on oser se vanter d'avoir créé une cour oasis pour faire un îlot de fraîcheur, et dans le même temps <b>fermer sans aucune concertation une école de 16 classes.</b> C'est se moquer du monde. Surtout que la cour oasis installée l'été dernier se situe justement dans la cour de l'école Les 4 Saisons qui serait fermée. Quel gaspillage, quelle incohérence ! De nos jours, il faut prioriser les dépenses, anticiper pour éviter de dilapider l'argent des habitants et <b>arrêter la poudre aux yeux !</b></p> <p>Fabienne Benquet, quartier Vieux Bourg</p>	
<p><b>Un lycée sur le plateau, il en est question depuis plus de 20 ans.</b></p> <p>Les Maires et les élus successifs, les Associations de parents d'élèves du secteur, ont cherché à obtenir un lycée sur le plateau, afin que nos lycéens n'aient plus le long trajet à faire vers le lycée de Corbeil Essonnes ou Evry. <b>C'est un travail de longue haleine.</b> L'agglomération Grand Paris Sud avait ouvert sur le mandat 2014-2020 un groupe de travail sur ce sujet avec son Président Michel Bisson, Line Magne maire de Moissy-Cramayel, Guy Geoffroy Maire de Combs-la-ville, Françoise Savy conseillère déléguée à l'éducation à GPS et moi-même quand j'étais Maire de St Pierre du Perray. Les travaux se faisaient en concertation avec l'EPA Sénart et le terrain était bien prévu sur St Pierre du Perray.</p> <p>Si aujourd'hui ce projet de Lycée aboutit, car la Région Ile de France débloque les fonds et que tous les feux sont au vert, SUPER pour nos lycéens ! Mais <b>M. Vérots, votre mérite est infime dans ce dossier. Un peu de modestie !</b></p>	
<p><b>Un capital foncier communal bradé</b> par la municipalité actuelle depuis 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un Centre Technique Municipal flambant neuf et aux normes, situé dans la ZAC la Clé de St Pierre : <b>VENDU</b> à prix bradé à 10% en dessous de sa valeur (évaluée par le service des Domaines) à une société privée...</li> <li>• Un pavillon Rue Pasteur donné à la commune par un habitant il y a 20 ans environ, à condition de l'utiliser pour les enfants ou comme logement social d'urgence : <b>VENDU</b> sans respect de la parole donnée à un défunt.</li> <li>• Deux pavillons av. Manuréva servant de logement social pour la commune : <b>VENDUS</b></li> <li>• L'Espace Serge Gainsbourg, dont une salle avec cuisine équipée louée aux habitants : <b>Bientôt A VENDRE</b></li> <li>• Locaux Ancienne mairie, hébergeant Ensemble et solidaires UNRPA et associations musicales : <b>Bientôt A VENDRE</b></li> <li>• Bâtiment "dit la pagode" et mis à disposition d'associations : <b>Bientôt A VENDRE</b></li> </ul> <p>Une partie de ces locaux sont des logements d'urgence. Il est impensable qu'un Maire les vende sans en prévoir en parallèle le remplacement. Que restera-t-il du capital foncier de la commune ?</p> <p>Philippe Theriaud, quartier la Clef de St Pierre</p>	